

Statement

Discours

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

89/11

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

DÉCLARATION

DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

SUR LES CONTACTS OFFICIELS DE L'OLP ET L'AUTODÉTERMINATION

OTTAWA

Le 30 mars 1989

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada